

Qu'est-ce que la Commission nationale Pré-sententielle majeurs de Citoyens et Justice ?

Pour construire ensemble la Justice de demain !

La Commission nationale Pré-sententielle Majeurs est un groupe de travail permanent ouvert à l'ensemble des adhérents de Citoyens et Justice.

La Commission se réunit en sessions plénières trois fois par an. Ses travaux portent principalement sur les mesures alternatives aux poursuites, les mesures d'aide à la décision des magistrats, le contrôle judiciaire socio-éducatif, les mesures collectives de type stages ou groupes de parole.

La Commission promeut tous dispositifs socio-éducatifs et restauratifs intervenant dans le champ pré-sententiel de la justice des majeurs.

Une question ?

Contactez Citoyens et Justice
au 05 56 99 29 24
fédération@citoyens-justice.fr
Site Internet citoyens-justice.fr

Nos axes de travail :

- * Apporter notre expertise
- * Favoriser les échanges avec les différents acteurs
- * Contribuer au développement de solutions innovantes
- * Proposer des évolutions législatives

Nos objectifs :

- * Assurer une représentation nationale et régionale auprès des institutions, instances politiques, partenaires associatifs ou commissions de travail...
- * Mener une réflexion interactive sur le champ pré-sententiel Majeurs et contribuer à la veille sur les évolutions législatives
- * Constituer un soutien technique pour les associations adhérentes et faciliter les mutualisations
- * Favoriser la transversalité des réflexions, et l'articulation des différents dispositifs (santé, scolarité,...)
- * Promouvoir une démarche d'évaluation et de professionnalisation



Sur Invitation de l'AYLF

PROGRAMME

COMMISSION NATIONALE PRÉ-SENTENTIELLE MAJEURS

JEUDI 26 ET VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2019
AMIENS



Lieu de réunion

8 rue VADÉ—80 000 Amiens
(Siège social de la Caisse d'Épargne)

Jeudi 26 septembre 2019

9h 30

À
12h00

ACTUALITÉS GÉNÉRALES DU CHAMP PRÉ SENTENTIEL

- ◆ *Poursuite des discussions autour de l'ESR*
 - *Quelle(s) trame(s) demain ?*
 - *Retour des associations sur les échanges locaux concernant la mise en œuvre des nouvelles dispositions (suite LAA du 3/06/2018).*
- ◆ *Retour sur les rendez-vous institutionnels*

Plateau repas pris sur place (plateau repas à la charge des participants inscrits)

LA PROCÉDURE PÉNALE NUMÉRIQUE : ÉVOLUTION ET RÉVOLUTION POUR L'ENSEMBLE DU SECTEUR

14h00

À
17h30

Prévue par les Chantiers de la Justice et entérinée par l'article 50 de la loi de programmation pour la Justice, la transformation numérique aboutira demain à une chaîne pénale entièrement numérisée. Cette nécessaire modernisation impactera les pratiques de l'ensemble des acteurs du champ pénal. La juridiction d'Amiens a été désignée par le Ministère de la Justice comme site pilote pour tester cette future procédure pénale numérique (PPN) avant une généralisation à l'ensemble du territoire. La table ronde que nous proposons a pour objectif de présenter les effets et les impacts opérationnels de cette PPN à travers le témoignage de ceux qui la vivent en avant première.

- ◆ *Présentation des principaux enjeux de la procédure pénale numérique et mise en œuvre au niveau local par M. de Bosschère, Procureur de la République du TGI d'Amiens.*
- ◆ *Les conditions d'échanges numérisées entre les services d'enquêtes et les services judiciaires par un représentant de la Direction Départementale de la Sécurité Publique*
- ◆ *Place et intervention du secteur associatif dans la procédure pénale numérique : inventer et s'adapter par Emmanuel Firmin, Directeur AYL*
- ◆ *L'avocat face à la dématérialisation par un avocat du Barreau d'Amiens*

Vendredi 27 septembre 2019

9h 00

À

CJSE : PENSER LE CJSE COMME UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION DU MAGISTRAT

12h30

- ◆ *Pratiques de l'AYLF :*
 - *Un CJSE renforcé : historique et identification d'un besoin.*
 - *Une modification de l'intervention de l'intervenant socio judiciaire*
 - *Un écrit/bilan final support pour le prononcé de peines alternatives.*
- ◆ *Travaux de la fédération :*
 - *Quid de la proposition d'un rapport modélisé ?*
 - *Indicateurs d'évaluation : premiers retours des associations volontaires pour tester l'outil développé au sein de la Commission.*

Repas pris sur place (plateau repas à la charge des participants inscrits)

14h00

À

POURSUITE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION

16h30

- ◆ *Stage de responsabilité parentale*
 - *Présentation et échanges autour du futur référentiel*
- ◆ *Préparation de la prochaine réunion de la Commission*

Pour participer à ces deux journées, inscrivez-vous !

Je m'inscris en ligne